

# **Assemblée Générale 2006 de Pays d'Aix - Associations**

## **Tenue le 26 juin 2007**

Le 26 juin 2007 à 18,30 heures, les membres de l'association Pays d'Aix - Associations se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire pour l'année 2006 à la Maison de la Vie Associative, salle *Paul Marc* (408) sur convocation écrite faite par le Conseil d'Administration en date du 10 juin 2006.

L'Assemblée Générale est présidée par Monsieur Eric CHEVALIER assisté par Monsieur Yvon ROMERO en sa qualité de secrétaire de l'association et par Monsieur Yves COSTE, en sa qualité de trésorier de l'association. Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents soit 288 associations représentées.

L'Assemblée Générale peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant puisque les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

### **Ordre du jour :**

- Présentation, débat et vote sur le rapport moral et d'activités,
- Présentation, débat et vote sur le rapport financier,
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 2006
- Approbation des comptes et affectation du résultat,
- Propositions d'orientations,
- Présentation, débat et vote sur le budget prévisionnel,
- Validation des membres associés proposés par le Conseil d'Administration
- Election pour le renouvellement des membres du Conseil d'Administration.

### **I / Allocution de bienvenue**

Monsieur Eric CHEVALIER, président de l'association, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette Assemblée Générale. Il ouvre l'AG à 18h.30.

### **II / Rapport moral et d'activités**

Le Président donne ensuite lecture du rapport moral et d'activités pour l'exercice écoulé.

Il présente les projets mis en œuvre et les nouvelles réalisations de 2006, le site internet qui réalise le projet de portail de la Vie Associative en développement depuis deux ans. Il présente le Répertoire en ligne des associations et annonce l'édition 2007 du 1901, l'annuaire des associations du Pays d'Aix. Il expose les différences entre ces deux répertoires. Il rend hommage au travail des deux salariés en charge de la communication, Jean-François Julien et Hakim Azgrar.

Le Président entame la lecture du Rapport d'Activités 2006.

Il insiste sur l'importance du Répertoire en ligne et sur le fait que les associations peuvent rectifier les informations qui les concernent grâce à un code d'entrée sur leur fiche.

Il rappelle la règle de fonctionnement de PA-A à propos des locations de salles et des heures gratuites, qui sont faites pour soutenir le fonctionnement démocratique des associations : 3 heures par an pour une grande salle, correspondant à une Assemblée générale, 3 heures par mois pour un bureau ou une petite salle, qui correspondent à la tenue des Bureau ou des Conseils d'Administration.

Le Président passe la Parole à Yvon Romero. Ce dernier expose :

L'augmentation des locations de salle, qui est positive, entraîne diverses difficultés, dont celles du nettoyage.

La préparation d'ASSOGORA 2007 avec le renouvellement de l'enquête de 2006. Pour Assogora 2007 il sera souhaitable de diminuer le volume du son.

Jean-Dominique Giacometti, directeur de Pays d'Aix - Associations

04 42 17 97 00 – direction@paysdaixassociations.org

24/09/2008

Le principe retenu pour 2007 est de réserver tout le sud du cours Mirabeau (coté banques) aux associations, le stand de PA-A sera coté restaurants.

Il rappelle le portail et l'investissement des salariés dans le travail pour PA-A.

Il demande aux responsables d'associations et aux bénévoles de fournir les informations sur leurs activités afin de nourrir l'agenda de PA-A.

Il insiste sur l'importance du nouveau journal de PA-A A+B et sur la nouvelle charte graphique. Il explique le partenariat avec le groupe Altéor, qui inclue la formation des salariés du service de communication dans les services d'Altéor.

Il rappelle l'importance de la Conférence des Présidents et regrette le faible nombre de participants (60 sur 500) en particulier l'absence de nombreuses associations résidentes.

Il annonce pour 2007 la mise en place d'une flamme philatélique commémorant Portalis, pour le deux centième anniversaire de sa mort. Ceci suit la flamme Cézanne de l'année 2006.

Le Président Eric Chevalier reprend la parole :

Il rend compte des relations avec les institutions représentatives de la vie associative, en particulier la décision d'adhésion de PA-A à la Charte de la vie associative de la Région PACA prise en octobre.

Il rend compte des partenariats en ce qui concerne la VAE, avec le Rectorat et la DDTEFP.

Il insiste sur l'importance du partenariat avec Altéor, noué grâce à un administrateur de PA-A, Serge Briançon, qui permet de mieux former certains salariés.

Il adresse ses remerciements au Directeur de l'**Agence du Crédit Mutuel** (Aix – Europe), M. Pascal Rougier, pour le soutien qu'il a apporté à PA-A en termes de facilités de paiement et de réactivités en terme de trésorerie. Aussi pour avoir permis la rencontre entre le Bureau de PA-A et les administrateurs du CM de la Région, afin d'établir une proposition d'emprunt, destiné à apurer le déficit de PA-A.

Le Président salue M. André Guinde, Conseiller général des Bouches du Rhône, délégué aux associations, membre du Conseil Communautaire de la CPA, élu de la Ville d'Aix-en-Provence, qui vient participer à l'AG de PA-A.

Le Président poursuit en relevant l'importance du Service Paye de PA-A qui est un véritable outil pour les associations. Il rend hommage au travail fourni par la salariée en charge, Muriel Foglio.

Le Président aborde la question du **Pôle d'Activités de Services (PAS)**, qui a connu en 2006 encore des difficultés, du fait de certains fonctionnaires, qui considèrent les bénévoles dirigeants les associations comme des personnes corvéables à merci.

Le PAS a été labellisé, à la charnière de 2006 et de 2007, "Plateforme d'intermédiation" pour le Pays d'Aix. De plus le PAS a innové en mettant en œuvre un N°Vert gratuit sur la Communauté du Pays d'Aix.

Il aborde tour à tour la Mobilité, la Semaine des Services à la Personne et rend hommage au travail de Magali Marcel qui assume la coordination du PAS, en même temps que sa mise en œuvre technique.

Le Président expose le renouveau du **Club des partenaires** dont le l'accord de partenariat avec Altéor doit être le modèle. Il souhaite que dans le futur ce Club des partenaires trouve un véritable développement, sur des bases nouvelles.

Le Président aborde la question des **salariés et personnels de PA-A**. Leur nombre a encore diminué cette année. Mais uniquement par des départs volontaires. Un cas particulier est celui d'un départ pour raisons médicales.

La Ville d'Aix n'a pas remplacé le fonctionnaire détaché, ce qui pose un problème autant pour l'effectif total que pour l'encadrement. Les missions assurées précédemment par ce fonctionnaire détaché ont été réparties entre les salariés, qui s'en sont trouvés chargés de responsabilités et d'activités plus intéressantes et ont pu montrer là leurs aptitudes, leurs qualités et leur attachement moral à PA-A par leur investissement.

Il insiste sur le fait que la tendance s'est heureusement inversée, avec l'embauche définitive en CDI de deux salariés (JF Julien et Mg Marcel).

Il rappelle le changement de Directeur.

Le Président conclut sur le fait que PA-A a connu une **hausse de l'activité** qui s'est accompagnée et qui a été rendue possible par l'**augmentation des moyens techniques et informatique**, avec en particulier la Base de données et la réservation des salles informatisée.

Cette hausse d'activité démontre la nécessité d'un outil tel que PA-A. Il demande aux associations de faire savoir cette nécessité.

Le Président soumet le Rapport d'Activités 2006 au vote. Il est adopté à l'unanimité.

Le Président demande aux nouveaux candidats au Conseil d'administration de se présenter. Ce qu'ils font.

### **III / Rapport financier**

Le Président passe la parole à Yves Coste, Trésorier.

Le Trésorier propose pour sa part de ne pas voir les chiffres en détails, car trois professionnels se sont penchés sur ces questions, la comptable, Muriel Foglio, l'expert comptable Jacques Lacroix et le Commissaire aux comptes, Michel Martini.

Il souhaite voir les évolutions et le plan d'ensemble.

#### **Le Trésorier constate une baisse à la fois des charges et des produits :**

- Baisse des charges :
  - o Diverses actions sont terminées (1901, ERES...)
  - o Certaines actions sont menées en interne (communication)
  - o Baisse des charges salariales – draconiennes mais indispensables
  - o Baisse des frais financiers grâce à une meilleure trésorerie
- Baisse des produits due essentiellement à la fin de diverses actions.

**Il constate une hausse des fonds propres.** Cette baisse des produits des subventions est compensée en partie par la hausse des rentrées générées par l'activité de PA-A, grâce à une plus grande notoriété de PA-A, donc plus d'adhésion, et plus d'utilisation des services par les associations, ce qui est un cercle vertueux.

Il conclut que la baisse des charges a été nettement plus forte que la baisse des produits, ce qui explique en grande partie l'excédent réalisé cette année.

Le Trésorier lit in extenso la conclusion du rapport financier ci-joint.

Le Président remercie le Trésorier ; il fait remarquer :

- les fonds sociaux sont passés de -38.000,00€ à +28.000,00€ environ
- toutes les daillys de 2006 ont été apurées et pour l'année 2007 aucune dailly n'a été engagée, ce qui veut dire que les frais financiers, qui ont pesés jusqu'à 8.000,00€ en 2005, ne sont plus une charge et n'obèrent plus l'avenir de PA-A.

### **IV / Rapport de l'Expert Comptable et rapport de gestion du commissaire aux comptes**

Le Président passe la parole à l'Expert comptable, Jacques Lacroix. Celui-ci considère qu'il n'a rien à ajouter ni au rapport financier ni aux remarques faites par le Président ou le Trésorier. Il approuve les conclusions générales, en particulier celles concernant les daillys et les frais financiers.

Le Président passe la parole au Commissaire aux comptes, Michel Martini.

Le Commissaire aux comptes certifie les comptes de l'année 2006 sans réserves. Il déclare qu'après vérifications spécifiques, il n'a pas d'observation à faire sur les rapports moraux ou financiers qui lui ont été remis.

Le Président demande si il y a des questions parmi les adhérents sur le rapport financier :

Question 1 : Certains totaux sont faux.

Réponse : oui de quelques centimes à quelques euros, à cause des arrondis, ce qui n'entache pas la validité du rapport.

Question 2 : Certaines subventions d'exploitation chutent nettement, s'agit-il d'une tendance lourde des collectivités territoriales ?

Réponse : non, il s'agit de la fin de mission et en particulier de celle de l'ERES (le Président rappelle la situation de l'ERES, voir le PV de l'AG 2005).

Le Président insiste sur le fait que l'excédent de 2006 sert essentiellement à éponger les déficits des années précédentes. Cet excédent est le produit d'une bonne gestion de PA-A et de l'aide des collectivités territoriales. En particulier il remercie M. André Guinde, en tant que Conseiller général, de l'appui du Conseil Général des Bouches du Rhône. De même il remercie M. Alexandre Galèze, qui grâce à ses fonctions au Conseil Régional Provence – Alpes – Côte d'Azur, a pu introduire et faire aboutir, depuis trois ans, des demandes de subventions spéciales, pour un total de 45.000,00€.

Le Président remarque que le soutien de ces hommes n'est pas réservé à PA-A, mais qu'il est mis en œuvre pour toutes les associations.

### **V / Approbation des comptes et affectation du résultat,**

Le Président soumet au vote de l'AG le Rapport financier 2006. Il est adopté à l'unanimité.

Le Président soumet au vote de l'AG l'affectation de l'excédent 2006 (62.582,68€), aux fonds propres et donc à la réduction du déficit structurel constaté les années précédentes. L'affectation est approuvée à l'unanimité.

### **VI / Lecture et discussion autour des orientations 2006, budget prévisionnel**

Le Président salue l'arrivée de M. Catherine Raguin, Déléguée territorial pour les associations du Conseil général des Bouches du Rhône, qui vient assister à l'AG de PA-A.

Le Président propose de passer aux orientations 2007. Pour cela il donne la parole à la Vice-présidente de PA-A, Chantal Davenne.

La Vice-présidente remarque que ces propositions d'orientations sont largement entamées étant donnée la date de l'AG. Elle lit les propositions d'orientations ci-jointes en annexes.

Elle insiste sur :

- l'importance des futurs **Rencontres des Associations du Pays d'Aix**, qui doivent permettre à celle-ci de mieux profiter des services de PA-A, de mieux collaborer les unes avec les autres et de mieux exposer les besoins et leurs souhaits aux collectivités territoriales.
- Sur les nouveaux services de PA-A en particulier le **Service Communication** qui doit permettre aux associations de mieux présenter aux habitants du territoire leurs activités, de mieux se faire connaître, donc de pouvoir recruter des membres et avoir plus de public pour leurs manifestations.
- Sur les succès du **Pôle d'Activités de Services**, qui viens d'obtenir le label **Plateforme d'Intermédiation** par la DDTEFP. Il doit continuer dans ce sens pour rendre ses services aux habitants de la CPA, car les Services à la Personne deviennent une véritable aide à la vie. Elle salue le travail de Magali Marcel au sein du PAS.
- Sur l'importance des **mutualisations entre associations** et sur l'augmentation de l'utilisation des services (et pas seulement de la location de salle) par les associations.

La Vice-présidente conclut sur un souhait, que les associations se saisissent des services de PA-A et les utilisent à plein, afin de développer leurs actions autant qu'elles le peuvent.

Le Président soumet la question de l'augmentation de la cotisation d'adhésion 2008, après 6 ans de stabilité.

Question dans la salle : peut-il y avoir un tarif spécial pour les petites associations.

Le Président remarque que ce n'est pas prévu dans les statuts et qu'il y aurait rupture d'égalité entre les membres. Il insiste sur le fait qu'il ne faut pas, pour des raisons légales de finances publiques, diminuer les fonds propres de PA-A. Il propose de soumettre la remarque au CA de PA-A.

Question dans la salle : quelle sera la destination de cette hausse et de ce qu'elle rapportera.

Le Président : elle constitue une partie des fonds propres, elle permet de mettre en œuvre les services de PA-A et d'en proposer des nouveaux.

Le Président propose un tarif de 30,00€ pour 2008 et le soumet au vote de l'AG : 6 voix contre, 6 abstentions. **Le principe de l'augmentation et le nouveau tarif 2008 sont adoptés à la majorité.**

Le Président ouvre aux questions des membres :

Question dans la salle : dans les orientations, est-il prévu une plus grande facilité d'accès aux ordinateurs en libre service ?

Le Président explique que la salle dévolue précédemment au libre accès aux ordinateurs est souvent utilisée comme salle de réunion car le nombre de locations de salle ne cesse d'augmenter et qu'il y a là un besoin impérieux. Ceci a été décidé considérant le faible usage précédent de cette salle, car les ordinateurs domestiques sont devenus courants, ce qui n'était pas le cas quand l'EMA a été créé. Le mieux est de téléphoner à l'accueil afin de se renseigner sur l'occupation de cette salle.

Question dans la salle : des travaux sont-ils prévus pour la Maison des Associations de la rue Emile-Tavan.

Le Président remarque que cela dépend des finances de la Ville, mais que cela fait l'objet de discussions fréquentes avec les services de la Ville.

Question dans la salle : de nouvelles boîtes à lettres sont-elles prévues ?

C'est possible, mais une utilisation réelle des BAL existantes résoudra le problème.

Le Président souhaite rendre **hommage aux salariés de PA-A**, dont le nombre s'est réduit, alors que l'activité augmentait et les services se diversifiaient. Ce qui n'a pu se faire que, pour une part par l'externalisation de certaines tâches, mais surtout par la spécialisation des activités, des gains de productivités grâce à la technique, enfin par une plus grande implication de chacun, qu'il salue.

Le Président insiste sur le fait que le Pôle d'Activités de Services va devoir connaître une évolution importante rendue impérative pour des raisons légales : les plateformes d'intermédiations doivent être des structures uniquement dédiées à la délivrance des Services à la Personne. Or PA-A a une vocation générale. Il faut donc poser le principe d'une autonomisation du PAS pour rentrer dans la légalité complète dans les termes de la Loi Borloo.

Le Président soumet au vote de l'AG les orientations 2007. Elles sont adoptées à l'unanimité.

Le Président présente le budget prévisionnel qui va avec ces orientations. Aucune question n'est posée. Il soumet au vote de l'AG le budget prévisionnel 2007. Il est adopté à l'unanimité.

Le Président souhaite engager, pour le futur, les membres de PA-A dans une réflexion sur la représentativité du CA par rapport aux associations du Pays d'Aix. Il souhaite faire évoluer le CA vers une meilleure représentation des Jeunes, des différents territoires (bassins de vie) de la Communauté du Pays d'Aix. Il pose aussi la question des représentants des maisons des associations.

## **VII / Elections en vue de remplacer les membres sortant du Conseil d'Administration**

Les questions de l'ordre du jour étant épuisée, le Président entame la procédure d'élection des membres du CA à renouveler.

Le président fait l'appel des candidatures pour l'élection du nouveau Conseil d'Administration. Il rappelle les dispositions statutaires prévues en la matière.

7 membres de Pays d'Aix - Associations se portent candidats pour les 6 postes à pourvoir.

3 sont membres sortants, quatre sont de nouveaux candidats

Jean-Dominique Giacometti, directeur de Pays d'Aix – Associations

04 42 17 97 00 – direction@paysdaixassociations.org

24/09/2008

Le vote de l'Assemblée est à bulletin secret.  
Il est procédé au vote et au dépouillement.

Résultat du dépouillement :

Nombre de votants = 116  
Nombre de bulletins blancs et nuls = 002  
Nombre de bulletins valables = 114

**Ont été déclarés élus pour trois ans :**

Jacques JEAN	113 voix
Eric CHEVALIER	110 voix
Gérard PELISSIER	103 voix
Jean-Pascal RICHARD	101 voix
Mireille CHARDON	96 voix
Jean-Claude JULIEN	92 voix

N'est pas élu :

Joël DAUSSY	61 voix
-------------	---------

Le président précise que la répartition des fonctions au sein du Conseil d'Administration se fera lors de la réunion dudit Conseil et ce conformément à l'article 12 des statuts.

**Le Président**  
**Eric CHEVALIER**

**Le Secrétaire**